

**TD 5.02 : Cas GOUJON**

**DOCUMENT 4**

**Informations relatives aux capitaux propres et aux subventions d'équipements**

Au cours de l'exercice N, il a été procédé à une augmentation de capital en numéraire par émission de 500 actions de 400 € de valeur nominale, émises au prix de 416 €, intégralement libérées à la souscription.

L'entreprise a obtenu d'une collectivité territoriale en N une subvention d'investissement d'un montant de 19 500 €.